



Grossesse et COVID-19

Notre maternité reste ouverte et applique les précautions d'usage : le port du masque pour les soignants et le lavage régulier des mains et/ou l'utilisation de gel hydroalcoolique.

Consultations / Échographies

Vous avez pris rendez-vous dans notre établissement. La mobilisation contre l'épidémie de Covid-19 peut nous amener à reporter cette consultation. Dans tous les cas, vous serez avertie par une notification.

Si le rendez-vous est maintenu, nous vous prions de venir seule (ou de vous faire déposer) : aucun accompagnant (même enfant) ne sera autorisé en salle d'attente ou en salle de consultation. Une exception sera faite pour les rendez-vous de diagnostic anténatal où les couples pourront se présenter ensemble.

Si vous souhaitez annuler un rendez-vous, contactez les urgences au 01 39 27 53 58 afin de vérifier l'absence d'impact sur la prise en charge de votre grossesse.

Urgences obstétricales

Seule la patiente est admise dans les locaux des urgences ; votre accompagnant devra patienter à l'extérieur de l'hôpital. Si, à votre arrivée, vous tousez et êtes fiévreuse, nous vous demandons de suivre le circuit particulier mis en place (par fléchage).

Salle de naissance

Pour l'instant, le père de l'enfant est autorisé en salle d'accouchement, si et seulement si il ne présente aucun signe d'infection.

Merci de vous munir de votre livret de famille et/ou reconnaissance anticipée et d'une pièce d'identité afin de procéder à la déclaration de naissance.

Hospitalisation

Ni votre conjoint ni aucune autre personne ne peut être présent en hospitalisation, en application des directives ministérielles. Si vous le souhaitez, et si votre état et celui de votre bébé le permettent, vous pourrez demander à sortir précocement de la maternité, avec un suivi de ville (par votre sage-femme libérale) pour retrouver votre foyer.

En attendant, restez bien à la maison !